



À VOS GRAINES citoyens-citoyennes !



JOURNÉES DE RÉFLEXION SUR LES SEMENCES DOSSIER DE PRESSE
LE 8 FÉVRIER À THEUX - LE 22 FÉVRIER À LIÈGE

Communiqué de presse

Le secteur Education Permanente des FPS organise deux rencontres conviviales autour de l'échange de graines et de semences du jardin avec au programme une bourse d'échange de graines suivie d'une table ronde avec différents-es intervenants-es mais aussi, des trucs et astuces de jardiniers, des ateliers...

Rendez-vous :

Le samedi 8 février 2014 de 13h30 à 16h30
au Centre Culturel de **Theux** (Place Pascal Taskin - 4910 Theux)

Table ronde avec

- **Pierre-Marie Laduron**, producteur de pommes et de poires bio,
- **Patricia Martin** et **Jean-Claude Debroux**, passionnés de jardinage.

Le samedi 22 février 2014 de 10h30 à 15h00 rue Remouchamps, 2 à 4020 **Liège**

Table ronde animé par **Dominique Dauby**, Secrétaire Générale FPS Liège avec

- **Marc Tarabella**, député européen,
- **Claudine Drion** du Monde selon les Femmes,
- **Blanche Magarinos-Rey**, avocate de Kokopelli (sous réserve)
- **Lionel Frayssinet**, de Nature et progrès
- et différents-es intervenants-es.

Contacts presse :

FPS : Jean-Marc Ernes, 04/340.68.14 – 0495/79.17.01

Rue Douffet, 36 - 4020 Liège

www.solidaris-liege.be/associations - Retrouvez-nous sur Facebook : FPS Liège

Pourquoi cette rencontre ?

Depuis plusieurs années, les animateurs-trices des FPS travaillent sur la thématique de l'alimentation. Leurs réflexions les ont amenés à réfléchir sur la consommation des fruits et des légumes. De l'importance d'en consommer, bien sûr, mais surtout, de fil en aiguille de les produire soi-même. Plusieurs projets ont vu le jour dont deux brochures : «Cultiver la santé !» qui propose des trucs et astuces pour faire son potager du balcon au jardin, et «Le Journal de classe du potager santé» outil pédagogique pour, par exemple, accompagner les enseignants dans un projet de potager collectif à l'école.

Se réapproprier le savoir de cultiver pour bien s'alimenter mais aussi pour avoir une activité physique sympa, économique, collective, citoyenne, écologique et de bien-être : oui le potager c'est aussi tout ça.

Ces derniers mois, plusieurs échos de lois très restrictives au niveau européen ont interpellé les animateurs-trices. A l'origine de cette inquiétude, une proposition législative de la Commission européenne du printemps 2013 concernant le "matériel de reproduction des végétaux", autrement dit, les semences à propos de laquelle le député José Bové a déclaré qu'en l'état, ce texte renforcerait "la mainmise des quatre grands groupes mondiaux qui monopolisent les semences (...) en réduisant les droits des paysans à ressemer leurs propres semences, en durcissant les conditions de reconnaissance des variétés par des petits entrepreneurs indépendants, en limitant la circulation et l'échange de graines entre associations et entre planteurs".

Dans les pays du sud, les méthodes, plus que discutables, de ces grands groupes, tuent la biodiversité et ruinent les paysans et paysannes dont les champs ont d'ores et déjà été rendu stériles par de tels traitements. Il est temps de résister à ces pressions qui pourraient, à terme, viser la criminalisation du bio, des potagers collectifs ou particuliers.

Militer pour une alimentation saine, accessible à toutes et à tous. Choisir et valoriser la biodiversité – gage d'écologie et de santé. Cultiver sainement nos fleurs, fruits et légumes, ça nous regarde !

Si de telles lois voient le jour, nous sommes en droit de nous poser la question de leurs biens fondés et surtout, quel sera l'avenir de l'autonomie alimentaire des citoyens et citoyennes ? Aurons-nous encore le choix ?

Après s'être posé toutes ces questions, les FPS ont décidé de réagir !

Les participants et participantes à la rencontre conviviale pourront amener des semences ou graines ou encore leur envie de partager une autre vision du monde. La participation de tous et toutes est essentielle car il faut réfléchir et agir pour ne pas que les autres décident de notre avenir et de notre alimentation.

Jardiniers, jardinières, citoyens citoyennes, artistes de tout acabit, madame, monsieur, mettons toutes nos forces et nos énergies ensemble pour un avenir fleuri et savoureux !

Extrait du Mémo de la CE - Matériel de reproduction des végétaux

Le principal objectif de la révision est d'apporter aux utilisateurs, et en particulier aux agriculteurs, toutes les garanties nécessaires concernant la santé, l'identité et la qualité du matériel de reproduction des végétaux (qui comprend les semences et le matériel de multiplication des végétaux).

Les règles relatives à l'enregistrement des variétés et à la certification du matériel de reproduction des végétaux avant commercialisation sont maintenues, mais un système moins contraignant est proposé pour les variétés traditionnelles ainsi que pour le matériel destiné aux marchés de niche.

La législation a pour but d'élargir le choix des utilisateurs aux nouvelles variétés améliorées et aux variétés soumises à essai, au matériel ne répondant pas à la définition d'une variété (matériel hétérogène), aux variétés traditionnelles et au matériel de niche. Cette législation contribuera à protéger la biodiversité et à orienter la sélection vers une agriculture durable.

L'utilisation de semences dans les jardins privés n'est pas régie par la législation de l'UE et les jardiniers amateurs pourront continuer à acheter tout type de matériel végétal et

à vendre leurs semences en petites quantités. En outre, il sera précisé que tout non-professionnel (jardinier amateur, par exemple) peut procéder à des échanges de semences avec d'autres particuliers sans être concerné par les dispositions du règlement proposé.

Dans le droit fil de l'initiative de la Commission en faveur d'une amélioration de la réglementation («Mieux légiférer»), la proposition prend en considération le type de matériel, les conditions de production et la taille de l'entreprise concernée. Ainsi, pour les anciennes variétés traditionnelles et pour le matériel hétérogène, les règles d'enregistrement sont peu contraignantes. Les exigences en matière d'essais et d'autres exigences prévues par la législation ne s'appliquent pas à ces catégories.

En outre, la charge administrative est allégée pour les microentreprises qui peuvent commercialiser tout type de matériel comme «matériel de niche» sans enregistrement. De plus, les microentreprises sont généralement exonérées des redevances d'enregistrement.

http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-13-398_fr.htm

Réaction de José Bové

Vice Président de la commission de l'Agriculture et du Développement Rural du Parlement européen

La nouvelle proposition de règlement sur les semences présentée aujourd'hui par la Commission européenne est contreproductive et dangereuse. De nombreux scientifiques et des agences des Nations Unies comme la FAO tirent la sonnette d'alarme. La biodiversité est en danger. Les multinationales ont focalisé leurs efforts sur la création de plantes à haut rendement, mais qui sont fragiles. Elles ne peuvent subsister que dans un environnement artificialisée dépendant des engrais chimiques et des pesticides, donc du pétrole.

Cette proposition qui renforce la main mise des quatre grands groupes mondiaux qui monopolisent les semences, devrait être plutôt présentée par les lobbyistes de Monsanto, Pioneer et Bayer (pour n'en citer que quelques uns) qui ont tenu la plume utilisée pour rédiger ce texte dans l'ombre.

En réduisant les droits des paysans à ressemer leurs propres semences, en durcissant les conditions de reconnaissance des variétés par des petits entrepreneurs indépendants, en limitant la circulation et l'échange de graines entre asso-

ciations et entre planteurs, la Commission européenne balaie 10000 ans d'histoire agricole. Le nombre incroyable de variétés végétales dont nous disposons aujourd'hui repose sur le travail de sélection de 400 générations de femmes et d'hommes, et sur la transmission de cette connaissance à la génération suivante.

La biodiversité végétale ne pourra être maintenue qu'en créant les conditions d'un véritable partenariat entre des réseaux de paysans et des agronomes qui ne considèrent pas les plantes comme de simples réservoir d'ADN mais comme des êtres vivants qui évoluent au fil des ans en s'adaptant aux nouvelles conditions qu'elles rencontrent.

Je suis intimement convaincu que la biodiversité et l'alimentation de demain ne peuvent pas être abandonnées au bon vouloir d'entreprises qui n'ont pour seul horizon que les bénéfices nets de l'année en cours, comme ces trente dernières années nous l'ont d'ailleurs prouvé.

<http://www.greens-efa.eu/fr/reglement-ue-sur-les-semences-9781.html>

Extrait du thermomètre Solidaris : Comment percevons-nous l'offre de produits alimentaires ?

Présenté en décembre 2013.

Que pensent les consommateurs ?

Ils sont méfiants, ils dénoncent un manque de transparence sur toute la chaîne alimentaire. L'impression qui domine est que la course à la productivité est recherchée à tout prix au mépris de la santé et de l'environnement. Pour 68% des personnes interrogées, il faut revoir de fond en comble la façon dont nous produisons ce qui arrive dans nos assiettes.

Des consommateurs inégaux face à l'alimentation

Face aux messages contradictoires le consommateur-man-

teur estime qu'il est le seul acteur à pouvoir agir concrètement et individuellement. Cependant le sentiment d'une réelle capacité d'agir est largement influencé par le niveau social des individus. Plus ils sont armés financièrement et intellectuellement, plus ils ont le sentiment de pouvoir, individuellement du moins, mettre en place des actions de résistance.

http://www.solidaris-liege.be/solidaris_be/newsletter/l-alimentation-sujet-du-4eme-volelet-du-thermometre-des-belges.html

Quelques outils créés par nos services



Des animations sur la thématique de l'alimentation sont disponibles au service éducation permanente des FPS de Liège :

- Petits prix, délices garantis !
- Etiquettes à la loupe
- Manger aussi bien et moins cher !
- Les Fruits et les légumes, plus c'est mieux !
- Les Soupes faciles et pas cher !

FPS Liège - Education permanente
Avenue Maurice Destenay, 3 - 4000 Liège
Tél. : 04 223 01 50 - Fax : 04 223 01 80
e-mail : mouvement.fps.liege@solidaris.be
www.solidaris-liege.be/associations

